



ENVIRONNEMENT

Un architecte et paysagiste conseil à votre écoute !

Publié le 26 mai 2020

Vous êtes particulier, porteur d'un projet de construction ou rénovation dans l'une des 15 communes du Grand Site de France élargi ?

Vous pouvez bénéficier gratuitement des conseils d'un paysagiste et d'un architecte qui vous permettra de valoriser votre projet et améliorer son intégration paysagère.

Ce service est proposé pour vous aider dans un projet d'aménagement, d'extension, de construction à retenir une solution de qualité environnementale, de performance énergétique et d'intégration paysagère, ceci en amont de l'instruction du permis de construire par les services d'autorisation du droit des sols.

L'objectif c'est d'inciter à une qualité du bâti aux abords du site classé.

Quelles sont les 15 communes du Grand Site de France élargi ?

- ▶ Sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : Aniane, Argelliers, Montpeyroux, Puechabon, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Guilhem-le-Désert
- ▶ Sur le territoire de la Communauté de communes Grand Pic Saint Loup : Causse-de-la-Selle, Notre-Dame-de-

Londres, Pegairolles-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Martin-de-Londres

- ▶ Sur le territoire de la Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises : Agonès, Brissac, Saint-Bauzille-de-Putois

Des permanences téléphoniques ou en visioconférence sur rendez-vous

Trois jeudis par mois de 9h30 à 16h15, des permanences vous seront proposés. La prise de rendez-vous est obligatoire et possible jusqu'à la veille à 12h.

Sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault le 28 mai, 4, 11, 18, 25 juin, 2 et 9 juillet : 04 67 57 00 08 // service.ads@cc-vallee-herault.fr // 5 place Mendès France 34150 Gignac

Sur le territoire de la Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup le 28 mai, 4, 11, 18, 25 juin, 2 et 9 juillet : 04 67 55 17 00 // grandpic@ccgp.fr // 9 place de la mairie 34190 Saint-Martin-de-Londres

Sur le territoire de la Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises le 28 mai, 4, 11, 18 et 25 juin, 2 et 9 juillet : 04 67 53 78 60 // contact@cevennesumenoises.fr // 3 place de la mairie 34190 Brissac

Un service des communes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Grand Pic Saint-Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises pour préserver et valoriser le Grand Site de France des Gorges de l'Hérault.

PRESECE

≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS